



Communiqué

01/03/07

Table ronde :

« *Quel avenir pour la qualification d'entreprise en Europe ?* »

Depuis 1949, la France dispose - principalement pour le secteur de la construction et de l'aménagement - d'un dispositif de qualification d'entreprise, lequel a pour premier objectif d'aider les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre à sélectionner des prestataires compétents, capables de mener à bien leurs projets.

Ce dispositif est géré par des organismes de qualification indépendants, dont le fonctionnement est défini depuis décembre 2004 par la norme AFNOR NF X50-091. Dans ce cadre, l'OPQIBI qualifie les prestataires d'ingénierie.

Existe-t-il des dispositifs similaires en Europe ? Comment faire pour que cet instrument de confiance que constitue la qualification d'entreprise (française) soit officiellement reconnu dans tous les pays de l'Union ? Cela doit-il passer par l'élaboration d'une norme européenne, sur la base de la norme française NF X50-091 ? Par des accords (globaux ou sectoriels) de reconnaissance mutuelle avec certains Etats et avec l'appui des pouvoirs publics ?

Telles sont les questions qui seront posées à l'occasion d'une table ronde organisée par l'OPQIBI :

Jeudi 5 avril 2007 de 17h à 19h,

à l'Institut Océanographique de Paris

(195, rue Saint-Jacques, Paris 5 - RER B « Luxembourg »).

Interventions :

- **Norbert ANSELMAN**, Directeur de la Direction « Normalisation » à la Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission Européenne
- **Dominique BUREAU**, Directeur des Affaires Economiques et Internationales au Ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer
- **Pierre CHEMILLIER**, Président de QUALIBAT
- **Michel FAUDOU**, Président de l'OPQIBI
- **Yann LEBLAIS**, Président de l'EFCA (Fédération Européenne de l'Ingénierie et du Conseil)
- **Isabelle RIMBERT**, Responsable du Département "Services, Management et Consommation" à l'AFNOR
- **Nathalie SAVEANT**, Responsable de la Section "Certification des Entreprises, de Personnels et Environnement" au COFRAC (Comité Français d'Accréditation)
- **Un représentant de "Constructionline"**, l'organisme anglais de pré-qualification des consultants et des entreprises du secteur de la construction

Entrée gratuite (places limitées)

Renseignements et inscription : Stéphane MOUCHOT au 01.46.99.14.53